



La mortalité en Bourgogne-Franche-Comté : plus élevée qu'au niveau national, y compris avant 65 ans

Près de 30 100 habitants de Bourgogne-Franche-Comté sont décédés au cours de l'année 2018. Ce nombre augmente en raison du vieillissement de la population et malgré les gains d'espérance de vie. La moitié des personnes décédées ont un âge avancé, de 85 ans ou plus.

Dans la région, la mortalité est globalement supérieure à la moyenne nationale, et tout particulièrement avant 65 ans. Avant cet âge, la mortalité est dite prématurée. Elle est élevée dans la Nièvre et l'Yonne, plus contenue en Côte-d'Or et dans le Doubs. Les hommes décèdent plus souvent avant 65 ans que les femmes, notamment des conséquences du tabagisme. La moitié des décès prématurés pourraient être évités par une réduction des comportements à risque et des addictions, ou par une meilleure prise en charge par le système de soins (actions de dépistage plus suivies, prise en charge plus précoce...).

Marie-Laure Simon, Hélène Ville (Insee)

En 2018, 30 100 Bourguignons-Franc-Comtois sont décédés (*Méthodologie*). Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire demeurent les principales causes tant pour les hommes que pour les femmes (*figure 1*). Elles ont causé plus de la moitié des décès au cours de la période 2013-2015.

Vieillessement de la population, gains d'espérance de vie

Le nombre de décès ne cesse d'augmenter, il est en hausse de 11 % sur 10 ans. Cette évolution, constatée également au niveau national, s'explique par le vieillissement de la population et l'arrivée de générations plus nombreuses, notamment celles du baby boom, à des âges de forte mortalité. À l'inverse, l'âge du décès tend à reculer : l'espérance de vie à la naissance augmente sur la même durée de 2,1 ans pour les hommes et de 1,4 pour les femmes. En 2018, l'espérance de vie des femmes de la région atteint 84,9 ans contre 78,8 pour les hommes. Toutefois, l'écart entre les sexes se resserre depuis plusieurs années : de 8 ans et un mois en 1990, il est passé à 6 ans et un mois.

Près de 47 % des décès touchent des personnes âgées de 85 ans et plus, les deux tiers d'entre elles sont des femmes.

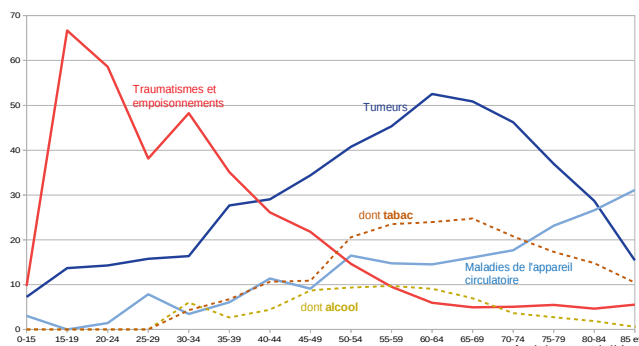
Près d'une femme âgée sur trois meurt de maladies de l'appareil circulatoire parmi lesquelles figurent les infarctus et les accidents vasculaires cérébraux. Elles décèdent davantage que les hommes en maison de retraite, 30 % contre 20 %. En effet, elles vivent plus longtemps que les hommes et entrent donc davantage en institution, notamment lorsque leur conjoint disparaît.

Le vieillissement de la population n'explique pas à lui seul le nombre relativement élevé de décès de la région. À âge et sexe donnés, les Bourguignons-Franc-Comtois ont tendance à avoir une mortalité de l'ordre de 2 % plus élevée qu'en

France métropolitaine. Cette situation résulte à la fois d'une surmortalité masculine de 3 % par rapport au niveau national, et d'une surmortalité également pour les femmes, mais plus modérée, de 1 %.

1 Traumatismes et empoisonnements avant 40 ans, tumeurs ensuite

Répartition des décès selon les principales causes et l'âge au moment du décès en Bourgogne-Franche-Comté (en %)



Note : les causes de décès figurant en pointillés sont dues à des comportements à risque. Elles émergent également dans d'autres causes (par exemple : les décès liés au cancer du poumon figurent dans « Tumeurs » et sont également une cause attribuable à la consommation de tabac).
Source : Insee CÉPI-DC (2013-2015) ; Insee (traitement)

Des décès avant 65 ans nombreux et souvent évitables

Près de 4 800 personnes sont décédées prématurément, c'est-à-dire avant 65 ans. Cela représente 17 % des décès de la région et concerne pour plus de la moitié des personnes ayant entre 55 et 64 ans.

À âge et sexe équivalents, les décès prématurés sont plus fréquents en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France

métropolitaine (+ 4 %). C'est la 4^e région où cette proportion est la plus élevée derrière les Hauts-de-France (+ 29 %), la Normandie (+ 15 %) et la Bretagne (+ 10 %). C'est en Île-de-France où elle est la plus faible (- 13 %).

Le nombre de décès prématurés a diminué de 6 % en dix ans dans la région. Pourtant, la moitié pourrait être encore évitable. Parmi eux, près de 70 % le seraient si les personnes concernées avaient adopté un mode de vie réduisant les comportements à risque et les addictions (alcool, tabac...). Les campagnes de sensibilisation de la population visent cet objectif. Les 30 % restant pourraient être évités avec une meilleure prise en charge des personnes par le système de soins, pour des pathologies comme les maladies cardiaques ou le diabète : dépistage plus fréquent, prise en charge plus précoce...

Les blessures et empoisonnements sont la principale cause de décès chez les moins de 40 ans. Ils sont responsables, à ces âges, de 36 % des décès et sont dus, pour les deux tiers, à des accidents routiers ou des suicides. La mortalité infantile est peu importante et est relativement stable depuis dix ans (*encadré*).

Au-delà de 40 ans, les tumeurs deviennent la première cause de décès. Les pathologies liées à la consommation de tabac surtout, mais également de l'alcool, se développent.

La mortalité prématurée plus élevée chez les hommes

Les deux tiers des décès survenant avant 65 ans concernent des hommes. Ils ont plus fréquemment des comportements à risque susceptibles d'impacter leur santé, et sont donc plus exposés que les femmes à la mortalité prématurée. Notamment, en 2016, 36 % d'entre-eux se déclarent fumeurs contre 26 % des femmes. Le tabagisme est ainsi responsable de 20 % des décès prématurés masculins contre 15 % de ceux touchant les femmes. Ces dernières participent plus fréquemment aux actions de prévention : elles consultent davantage les professionnels de santé et participent plus souvent aux campagnes de dépistages. Elles adoptent néanmoins de plus en plus des comportements à risque.

Les Nivernais et les Icaunais plus touchés par la mortalité prématurée

C'est dans la Nièvre que la surmortalité prématurée est la plus importante de la région, et dans une moindre mesure dans l'Yonne. À âge et sexe équivalents, les décès survenant avant 65 ans sont respectivement 32 % et 17 % plus fréquents qu'en France métropolitaine. Les décès évitables sont en particulier plus nombreux. La Nièvre est le 2^e département de l'Hexagone, derrière le Pas-de-Calais, où la mortalité prématurée est la plus élevée. Elle est le 2^e département métropolitain pour la mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire, et le 3^e pour celle liée à la consommation d'alcool. L'Yonne présente une mortalité par tumeur la plus élevée de la région, notamment pour le cancer du sein. C'est aussi le département de Bourgogne-Franche-Comté où la part de femmes de

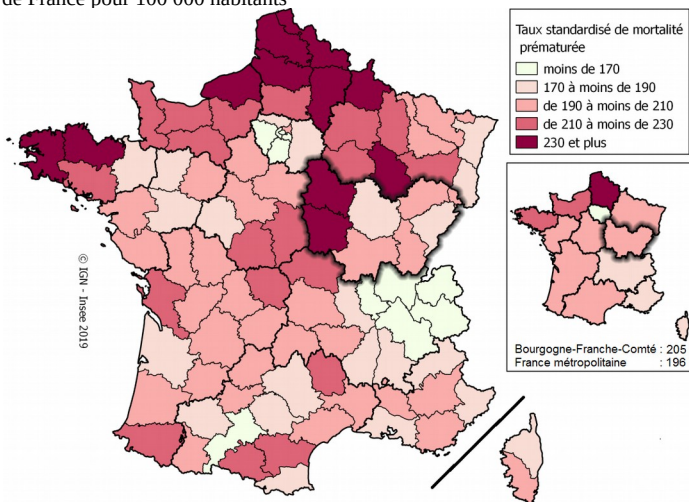
50 à 74 ans dépistées pour cette maladie est la plus faible, 54 % contre 60 % en moyenne dans la région.

À l'inverse, la mortalité avant 65 ans est moins prononcée en Côte-d'Or et dans le Doubs (*figure 2*). Ces départements affichent même une sous-mortalité de 4 % par rapport à la moyenne métropolitaine. Cette situation plus favorable s'explique par des décès liés aux comportements à risque moins fréquents en Côte-d'Or, notamment s'agissant des décès attribuables à l'alcool ou au tabac. Par ailleurs, le Doubs enregistre des décès dus aux tumeurs moins fréquents, notamment chez les hommes.

La mortalité prématurée est globalement comparable dans les autres départements à la moyenne française. Le Jura, le Territoire-de-Belfort et la Saône-et-Loire se distinguent par davantage de décès par suicide en particulier chez les femmes. En outre, les décès dus aux accidents domestiques féminins sont plus nombreux en Haute-Saône. ■

2 La mortalité prématurée plus fréquente dans l'ouest de la région

Taux standardisé de mortalité prématurée* dans les régions et les départements de France pour 100 000 habitants



* Le taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population française.
Source : Inserm CépiDC (2013-2015) ; Insee (traitement)

Forte baisse de la mortalité infantile

En Bourgogne-Franche-Comté, grâce à la vaccination et aux progrès de la médecine, le taux de mortalité infantile a été divisé par 3 en 40 ans : il est en 2016-2018 pour les garçons de 4,2 décès pour 1 000 naissances vivantes contre 13,5 il y a 40 ans, de 3,5 contre 9,2 pour les filles. Comparé à la France métropolitaine, il est un peu plus élevé pour les deux sexes dans la région, où près de 110 bébés meurent chaque année. Il est relativement stable depuis une dizaine d'années. Les principales causes sont une affection lors de la période périnatale et des maladies congénitales. Les morts subites représentent environ 5 % des décès infantiles.

Méthodologie

L'enregistrement des **causes médicales de décès** est principalement motivé par la prévention et la veille sanitaire. Il s'appuie sur les certificats de décès dressés par les médecins et la détermination de leur cause.

Le niveau de la mortalité (sous ou surmortalité) d'un territoire est apprécié comparativement à la moyenne nationale et sur la période 2013-2015. Cette comparaison repose sur l'analyse du taux standardisé de mortalité générale, c'est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population française.

Le taux de mortalité infantile est le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an rapporté aux naissances vivantes.

La mortalité est dite **prématurée** lorsque le décès a lieu avant 65 ans. Dans ce cas on définit la **mortalité évitable liée aux habitudes de vie** qui comprend les cancers du poulmon, des voies aérodigestives supérieures, l'alcoolisme, les accidents de la circulation, les suicides et le sida. Celle **évitable par une meilleure prise en charge par le système de soins (actions de dépistage, prise en charge plus précoce...)** comprend les cardiopathies ischémiques, les maladies cérébro-vasculaires et hypertensives, les cancers du sein, de l'utérus, les ulcères digestifs-appendicites-hermies abdominales, la mortalité périnatale et maternelle.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Katy Lequin

ISSN : 2497-451X

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Chassard M., Piffaut B., « En Bourgogne-Franche-Comté, le déficit naturel continue de se creuser en 2017 », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°47, janvier 2019.
- « Baromètre santé 2016 – Conduites addictives en Bourgogne-Franche-Comté : tabac et cannabis », ORS de Bourgogne-Franche-Comté, avril 2018.
- « Projet régional de santé Bourgogne-Franche-Comté 2018-2022 – Diagnostic régional », ARS et ORS de Bourgogne-Franche-Comté, mai 2017.

